



interface handicap

www.interface-handicap.org

L'association *Interface Handicap* œuvre pour l'égalité d'accès à la vie sociale, scolaire, professionnelle et culturelle des personnes handicapées.

Organisme de formation
n° 117542 477 75

160, rue d'Aubervilliers 75019 Paris

Contact : Céline Savaux
06 28 27 34 31

c.savaux@interface-handicap.org



Pour toutes vos demandes, l'association établira une proposition (ajustement des contenus et devis). L'association est non assujettie à T.V.A.

FORMATIONS oct – déc 2009

Acteurs et prestataires touristiques

Rendre son site accessible

Établissement Recevant du Public - Installation Ouverte au Public - Cadre bâti protégé

Connaître le cadre législatif en vigueur depuis la loi du 11 février 2005 et engager un **processus de mise en conformité** : obligations de diagnostic, travaux (infrastructures, parcours, ...), délais d'exécution, stratégies de plans d'actions avec établissement d'un échéancier.

Accueillir les publics handicapés

Personnels d'accueil, de sécurité

Connaître les **besoins et attentes des personnes handicapées** et comprendre les obstacles/gênes associés.
Acquérir les **bons réflexes professionnels en équipe et par corps de métier** (billetterie, point vente, accueil, surveillance et sécurité) :
> surmonter le stade de l'incompréhension ou du malaise face au handicap
> trouver un mode d'échange adapté
> transmettre une information fiable (accès au bâtiment, obstacles, détails sur les offres, dispositifs humains et techniques d'accompagnement, ...)
Savoir **compenser les manquements à la « chaîne d'accessibilité »**

Le Label Tourisme et Handicap

OTSI, hébergeurs, restaurateurs, gestionnaires de sites...

Un label **pour qui** ? Un label **pourquoi** ? Présentation du dispositif, **critères** de la demande et du processus de labellisation. L'**impact** de la labellisation en termes de fréquentation ? Quel **projet** à mettre en œuvre ? Quelles démarches, quels aménagements, quelles aides et quels financements possibles ? Quels autres dispositifs ?

Informier et Communiquer

Pourquoi ? Comment ? Où ?

Rendre accessibles les ressources de votre structure (fonds documentaire, site Internet, ...).
Développer des brochures d'information et des **supports dédiés tous publics ou adaptés** selon les cas (en braille, gros caractères, documents sonores, téléchargeables, etc.)